

FEDERREC

PROGRAMME* DES CONFÉRENCES

*Programme susceptible d'évoluer dans les prochains jours.

Retrouvez-nous à EUREXPO HALL 3 - STAND D166

Mardi 07 octobre

Innovations et potentiels de développement du réemploi **11h00-12h00**

La loi AGECE a accéléré le développement du marché du réemploi et de la réutilisation : ces activités font l'objet d'objectifs nationaux à l'horizon 2030 et d'objectifs déclinés au sein des 12 filières REP.

Dans ce contexte de fort développement, les filières historiques de réemploi se consolident, et certaines innovent. L'économie du réemploi allonge la durée de vie des produits, privilégie l'écosystème régional, et crée des emplois locaux non délocalisables au service de nos territoires.

FEDERREC invite des experts pour faire le tour, de manière non exhaustive, des innovations et des filières de réemploi.



- **Caroline BLAISON** - Présidente de CYCLE UP et Co-Présidente du SPREC
- **Antonin HAMEURY-HAO** - Président et Co-fondateur de CARTON VERT
- **Eric VESINE** - Directeur adjoint de l'ADEME et Direction de la DSREP
- **Nicolas VRECOURT** - Co-fondateur et Directeur général de RENVO - Réemploi éolien

Emballages Professionnels, une filière REP très attendue **14h00-15h00**

La publication des textes de la REP EP est prévue pour l'automne. Cette conférence fait l'état des lieux sur l'aboutissement des travaux menés avec les autres parties prenantes pour produire un modèle de REP le plus performant possible, axé sur la traçabilité et le recyclage des plastiques. Les prochaines étapes à réaliser en amont du déploiement du dispositif seront également présentées.



- **Sabine HALTEBOURG** - Directrice des opérations de CITEO PRO
- **Sophie SICARD-LE MAIRE** - Directrice adjointe du développement durable et des affaires institutionnelles de PAPREC

Gestion des batteries en fin de vie : des nouveautés réglementaires **15h00-16h00** au service de la performance et de la sécurité

Découvrez les dernières évolutions réglementaires en vigueur depuis le 18 août 2025 qui transforment la gestion des batteries : objectifs renforcés de collecte et de réemploi, extraction préventive pour réduire les risques d'incendie, exigences accrues en matière de performance de recyclage, nouvelle rubrique ICPE 2926, etc. dédiée aux batteries dans les installations industrielles. Cette conférence vous donnera les clés pour être en conformité, améliorer vos performances et sécuriser vos opérations. En clôture, profitez d'un focus exclusif sur les opportunités de financement pour vos projets d'innovation dans le domaine des batteries.



- **Claude CLÉMENTÉ** - Chargé d'affaires d'ABF DECISIONS
- **Louis DUTRIEZ** - Directeur général de LUMIVER
- **Tess POZZI** - Responsable des affaires publiques et des relations institutionnelles de DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT
- **Emmanuel TOUSSAINT DAUVERGNE** - Directeur général de BATRIBOX

Quelles perspectives pour la filière Textiles ? 16h00-17h00

La filière de valorisation des textiles usagés est au cœur de l'actualité. Cette conférence sera l'occasion de faire un retour sur la crise qui frappe la filière depuis l'été 2024 ainsi que de présenter les perspectives d'évolution, notamment dans le cadre de la révision en cours du cahier des charges de la REP TLC.



- **Philippine DUBOIS** - Chargée de mission au CNR
- **Philippe DOLIGER** - Policy advisor de EuRIC Textiles
- **Pierre DUPONCHEL** - Directeur de Le Relais et Président de FEDERREC Textiles
- **Mehdi ZERROUG** - Dirigeant de FRAMIMEX et Vice-président de FEDERREC Textiles

Mercredi 08 octobre

CONFÉRENCE DE PRESSE

Observatoire statistique des Chiffres clés du recyclage 2024 11h15-13h00

Le rendez-vous annuel : depuis près de 15 ans maintenant, FEDERREC recense les évolutions des grandes filières du secteur du recyclage en France, observées au cours de l'année précédente, et partage les perspectives pour les années en cours et à venir.

Un moment structurant pour décrypter les mouvements de fond avec les experts du secteur sur les filières Métaux ferreux et non ferreux, Plastiques, Papiers-Cartons, DEEE, VHU, Bois et Palettes, Solvants, Textiles, Bâtiment, Biodéchets, Verre et CSR.

Verre : héritage durable et matériau d'avenir 15h00-16h00

Depuis plus de cinquante ans, la France excelle dans la collecte et le recyclage du verre, avec un taux de recyclage exemplaire, une filière solide et des qualités intrinsèques exceptionnelles. Ce succès repose sur un héritage industriel, un savoir-faire collectif et l'engagement de toute une filière, qui permettent au verre de s'imposer comme un matériau clé de la transition écologique.

Face aux défis climatiques, aux mutations industrielles et aux attentes sociétales, des efforts continus sont faits afin d'optimiser sa production, son usage et sa fin de vie. Recyclage optimisé, réemploi structuré, innovations technologiques et logistique repensée : toute la chaîne se décarbone.

Cette conférence sera l'occasion de comprendre comment les acteurs du verre conjuguent forces et innovations pour relever les défis environnementaux et économiques à venir et inscrire ce matériau ancestral dans un futur durable et compétitif.



- **Adrien GIRAUDINEAU** - Chargé de missions Recyclage de FEDERREC
- **Pierre HARGUINDEGUY** - Directeur général adjoint de Mineris et Administrateur de FEDERREC Verre
- **Sylvain HOURQUEBIE** - VP Commercial Glass Recycling de Sibelco Group et Président de FEDERREC Verre

REP PMCB : urgence à la refondation **16h00-17h00**

Les difficultés de mise en œuvre de la REP PMCB rencontrées en 2024 s'accroissent en 2025 conjointement au démarrage des travaux de refondation du dispositif dont le succès est essentiel. FEDERREC BTP propose une rétrospective de la REP PMCB et un point d'étape sur sa restructuration.



- **Alexandre DOYERE** - Président de la SEDDRé
- **Olivier PONTI** - Directeur général de CORUDO et Président de FEDERREC BTP

Jedi 09 octobre

La REP VHU entre tensions et coopération **10h00-11h00**

Les années 2024 et 2025 ont été déterminantes pour la mise en place de la REP VHU, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La REP VHU s'est révélée d'une grande complexité structurelle et administrative, avec un éco-organisme et vingt systèmes individuels agréés, eux-mêmes liés à trois gestionnaires de réseaux : Indra, Valorauto et Tracauto.

Face à cette complexité, la profession du recyclage de l'automobile a choisi la coopération, en créant ACCESSIVE, l'instance de coordination pour les actions des SI et de l'EO, réunissant les parties prenantes de la REP. L'instance parviendra-t-elle à prendre forme malgré des divergences d'intérêts fortes entre les acteurs ?



- **Aymeric JOBELOT** - Chargé de programme environnement du GROUPE VOLKSWAGEN
- **Jean-Pierre LABONNE** - Président de FEDERREC Déconstruction automobile
- **Vanessa MONTAGNE** - Directrice générale de RECYCLER MON VÉHICULE
- **Patrick POINCELET** - Président de la branche Recycleurs de MOBILIANS

Quelle stratégie pour améliorer le recyclage des plastiques ? **11h00-12h00**

La présentation en juin des grands axes d'un plan visant à réduire la production de déchets plastiques pour limiter leur pollution par le ministère de la Transition écologique était très attendue par les parties prenantes. FEDERREC invite aujourd'hui des acteurs de la chaîne de valeur des déchets plastiques pour faire un état des lieux sur le recyclage des plastiques et évoquer les leviers utiles pour améliorer les performances de la filière.



- **François GUENERON** - Plastics Stream Director de VEOLIA
- **Catherine KLEIN** - Directrice générale de VALORPLAST
- **Sébastien MALANGEAU** - Directeur général du SRP

Le défi de la mise en œuvre des nouvelles règles applicables aux Transferts Transfrontaliers des Déchets (TTD)

14h00-15h00

Le 11 avril 2024, le Parlement européen et le Conseil ont publié le nouveau règlement relatif aux TTD, modifiant les règles applicables aux échanges de déchets et de matières premières recyclées. Prévu pour entrer en vigueur le 21 mai 2026, ce règlement s'accompagne d'une série d'actes d'application indispensables, ouvrant la voie à plusieurs années de travail pour la Commission européenne et l'ensemble des acteurs publics et privés concernés.

Dans un contexte où la circularité constitue désormais un pilier central des stratégies industrielles française et européenne face aux pressions géopolitiques, aux chaînes d'approvisionnement instables et à l'urgence climatique, ces travaux devront garantir la circularité des matières premières issues du recyclage tout en protégeant efficacement la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux mouvements transfrontaliers de déchets.



- **Evguénia DEREVIANKINE** - Présidente de la Commission nationale « Douane, Transport & Logistique » de l'ACE, Correspondante auprès de la Commission européenne (DG Environnement) dans le domaine des TTD (Waste Shipment Regulation) et Membre du partenariat d'innovation européen sur les matières premières (EIP on Raw Materials)
- **Emmanuel KATRAKIS** - Directeur des affaires institutionnelles et réglementaires de GALLOO et Président de la commission Internationale de FEDERREC

Le recyclage des métaux face au protectionnisme européen

15h00-16h00

Le 19 mars 2025, la Commission européenne a publié le Steel and Metal Action Plan en réaction à la crise traversée par le secteur sidérurgique. Ce texte, qui découle directement du Clean Industrial Deal publié le 26 février dernier, vise à renforcer la compétitivité européenne sur les métaux, notamment l'acier et l'aluminium, tout en assurant leur décarbonation. La principale mesure prise dans cet objectif est d'interdire d'exporter les métaux recyclés hors des frontières européennes. Il s'agit d'une fausse solution. Les restrictions d'export ne permettront pas de consommer plus d'acier recyclé sur le territoire européen, mais mettront en péril leur recyclage, faute de débouchés.



- **Mélina BOUAMRIRENE** - Chargée de missions Recyclage de FEDERREC
- **Olivier FRANÇOIS** - Président d'EuRIC
- **Olivier LE FICHOUS** - Directeur général de GUYOT ENVIRONNEMENT et Président de FEDERREC Métal

La refonte de la gouvernance des filières REP, essentielle pour une industrie européenne circulaire, performante et souveraine

16h00-17h00

Dans un contexte de remise en question forte du modèle de REP à la française, par les industriels du recyclage, par les metteurs en marché et par les pouvoirs publics, FEDERREC propose une refonte nécessaire de la gouvernance de ces filières. Cette réforme est urgente tant du point de vue d'un réel contrôle des éco-organismes, d'une régulation efficace des relations entre les parties prenantes, que du point de vue de la meilleure prise en compte des enjeux industriels et économiques au service de la performance environnementale. Cette conférence permettra de dresser un état des lieux des propositions de refonte qui ont été faites par différentes instances (metteurs en marché, élus, administrations, industriels du recyclage), pour discuter et faire émerger enfin un nouveau paysage pour les REP et trouver la place de l'Union européenne dans cette nouvelle organisation.



- **Sophie SICARD-LE MAIRE** - Directrice adjointe du développement durable et des affaires institutionnelles de PAPREC
- **Jean-François CARENCO** - Président délégué de FEDERREC